

Witry-lès-Reims, le 17 juin 2024

L'installation progressive d'une jeune agricultrice bas-rhinoise

Grâce à l'accompagnement de la Safer Grand Est, Audrey Meyer a pu envisager en 2023 son installation à Thal Drulingen (Bas-Rhin) et conjointement régler la situation délicate du cédant.

Thal Drulingen est une petite commune située à l'ouest du Bas-Rhin, dans cette Alsace Bossue qui s'étend sur le plateau lorrain, terre historique d'élevage. Avec l'aide de la Safer, Audrey Meyer a pu s'installer à titre individuel et principal, en acquérant les bâtiments et les terres de son oncle, Daniel Follmer. « L'exploitation de mon oncle était en difficulté. La Safer avait accompagné, en 2018, l'installation hors cadre familial de mon mari à Rimsdorf, à quelques kilomètres de Thal Drulingen. C'est lui qui a pris contact avec la Safer pour savoir comment procéder. »

« Depuis plusieurs années, nous accompagnions le cédant pour essayer de trouver 'une porte de sortie' au regard de sa situation » explique Marilène Bellot, conseillère foncier Safer Grand Est. « Cette reprise par sa nièce était une opportunité à saisir, pour lui comme pour elle. »

Il restait néanmoins à construire ce projet pour qu'il devienne réalité. Audrey Meyer étant alors salariée sur l'exploitation de son époux (arboriculture, maraîchage, élevage) et ne possédant pas la capacité professionnelle agricole pour bénéficier des aides à l'installation. Marilène Bellot : « Nous avons notamment travaillé avec la Chambre d'Agriculture et le conseiller économique du secteur, afin d'obtenir de l'administration le feu-vert pour une installation progressive. Cela a permis à cette mère de famille de bénéficier des aides accordées pour l'installation des jeunes agriculteurs, dans l'attente de sa formation diplômante au Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole. »

La vente de l'exploitation agricole de Daniel Follmer a permis à ce dernier de régulariser sa situation financière auprès de ses créanciers. « L'apurement de la situation de Daniel Follmer avait également pour objectif de provoquer le réajustement de sa pension de retraite afin qu'il perçoive une retraite pleine et entière », ajoute Marilène Bellot.

Audrey Meyer, installée depuis le 1er mai 2023, est désormais à la tête d'une exploitation d'élevage et de polyculture. Sur 90 ha, dont 25 emblavés en céréales, elle dispose d'un cheptel de 90 bovins (35 vaches allaitantes, génisses, etc.). Conformément aux engagements pris, elle suivra une formation en ligne - qui démarrera en octobre 2024 - pour passer son BPREA et approfondir ses connaissances agricoles afin de développer son entreprise. Audrey Meyer : « Je tiens à souligner tout le travail réalisé par la Safer Grand Est. Sans elle, je n'aurais pas pu m'installer. »